

dépendé au cours de cette même année 4,9 milliards de dollars, soit 33,1 % de l'ensemble des paiements canadiens pour des services pouvant faire l'objet d'échanges internationaux. Ainsi, le compte des voyages du Canada a enregistré un déficit de 1,2 milliard de dollars en 1981, ce qui représentait alors 38,7 % du déficit total au titre des services pouvant faire l'objet d'échanges internationaux.

Au début des années 70, le compte des voyages du Canada était loin d'enregistrer un déficit aussi considérable. En 1971 par exemple, le déficit de ce compte s'élevait à 0,2 milliard de dollars et représentait 24,8 % du déficit des services pouvant faire l'objet d'échanges internationaux. Vers le milieu des années 70 toutefois, ce déficit s'était substantiellement accru pour atteindre le niveau record de 1,7 milliard de dollars en 1978, soit 56,0 % du déficit enregistré cette année-là au titre des services pouvant faire l'objet d'échanges internationaux. Plusieurs facteurs expliquent cette détérioration, notamment les fluctuations erratiques de la conjoncture économique canadienne et un dollar canadien relativement fort au cours de cette même décennie. Cependant, depuis plusieurs années, le déficit du compte voyages s'est accru sensiblement pour se maintenir autour du milliard de dollars par année.

Il existe des données plus détaillées qui montrent qu'en 1980, les recettes du Canada au chapitre des voyages provenaient dans une proportion de 80 % des achats (compte non tenu du prix du transport) de non-résidents (autres que les membres d'équipages) et que le prix du transport représentait la plus grande partie des autres recettes. Les dépenses des voyageurs canadiens à l'étranger se répartissaient dans les mêmes proportions. Il va de soi que le prix du transport à destination et en provenance des Etats-Unis était moins élevé que celui applicable à des voyages vers d'autres pays. Le déficit global au chapitre des voyages est attribuable dans une proportion de 65 % aux déplacements entre le Canada et les Etats-Unis, bien que les voyageurs américains au Canada n'aient contribué que pour 58 % aux recettes du Canada à ce poste. Il est intéressant de noter que le Canada a enregistré pour la première fois en 1980 un excédent au titre des recettes des transporteurs pour des voyages à destination et en provenance de pays autres que les Etats-Unis.

(ii) Fret et expédition

Les recettes du Canada au chapitre du fret et de l'expédition ont atteint 4,2 milliards de dollars en 1981; ce qui représente 35,8 % de l'ensemble des recettes provenant des services canadiens pouvant faire l'objet d'échanges internationaux, tandis que les paiements afférents à ce même